

AVIS

COUPES AFFOUAGERES

Les inscriptions seront reçues en Mairie

Du 12 Décembre 2022 au 31 Janvier 2023

- Résidences principales : 5 stères maximum soit 55 €

- Résidences secondaires : 1 stère soit 11 €

**Le paiement se fera dès réception de l'avis à payer
auprès du service de gestion comptable de Monteux**

La coupe ne sera autorisée que sur production d'un justificatif de paiement.

Le Maire



M.JOUVE